

Continuité écologique et préservation des étangs : le CCAS prend position

Le Syndicat mixte de Sauldre et Rère a commandé un projet de réaménagement de la Sauldre et de la Rère au nom de la continuité écologique et du respect de la trame bleue. Pour cela, il a mandaté un bureau d'études qui a rendu un document de 65 pages auquel le Comité Central Agricole de Sologne (CCAS) répond car il entraînerait la disparition de nombreux étangs.

Le CCAS a donc envoyé une note au commissaire enquêteur en ces termes « Afin de prévenir toute erreur de diagnostic ou d'affirmations contestables, nous souhaitons exprimer notre opposition au projet d'arasement de nombreux étangs, ainsi cloués au pilori par le rapport du bureau d'études dans lequel il est mentionné qu'un grand nombre d'étangs "traditionnels" ou "modernes" n'ont plus d'utilité économique, piscicole ou cynégétique et beaucoup ne présentent aucune valeur écologique patente. Ce projet s'il venait à être réalisé porterait une atteinte grave au précieux réservoir de biodiversité que constitue la plupart de ces étangs. Lors des Rencontres inter solognotes du 27 avril 2019 organisées par le CCAS sur le thème de la biodiversité en Sologne et les relations de l'Homme avec la Nature, de nombreux participants tous reconnus

scientifiquement, ont mis en évidence la richesse, la fragilité et la nécessité d'une biodiversité aquatique pour le territoire solognot. Parmi eux, Sylvain Richier de la délégation du Val de Loire de l'Office français de la biodiversité (ex Office national de la chasse) y affirmait : « L'étang est un milieu artificiel et un réservoir de biodiversité. Nous nous intéressons aux étangs piscicoles depuis plus d'une vingtaine d'années, pour leur rôle d'accueil majeur des oiseaux d'eau et plus récemment pour leur rôle reconnu comme réservoirs de biodiversité. Trois acteurs interviennent autour de ce milieu totalement anthropisé qu'est l'étang: l'agriculteur, le chasseur et le pisciculteur. Si un des acteurs prend le pas sur tous les autres, l'équilibre des écosystèmes de l'étang sera compromis. » Le bureau d'études ajoute, sans fondement scientifique, que les étangs seraient res-



ponsables d'une évaporation significative de l'eau, ce qui serait nuisible à la flore et à la faune du cours d'eau en aval. Il est même prétendu que les étangs contribuent à la diffusion d'espèces exotiques dont beaucoup sont devenues invasives. A l'encontre de cette théorie erronée, l'Université d'Orléans a réalisé des études statistiques établissant le caractère infondé de ces affirmations qui ne peuvent justifier la destruction des étangs pour conserver de l'eau. La conver-

gence des études et communications récentes établit de façon suffisamment claire que les étangs correctement entretenus sont un facteur de biodiversité essentiel à l'identité de notre territoire solognot. Ces étangs permettent aussi de disposer de nombreuses réserves d'eau pour lutter efficacement contre les incendies de massifs forestiers qui deviennent plus fréquents du fait du réchauffement climatique observé. »

« Au nom du dogme de la conti-

nuité écologique, 7 millions d'euros de fonds publics dont 1,3 million pour les études, la communication et la sensibilisation, relève Dominique Norguet, président du Comité central Agricole de la Sologne. Nous dénonçons un projet technicien où l'on cherche en vain la place de l'humain. Notre conviction est de trouver un équilibre entre l'humain et ses relations avec la nature car l'avenir de la Sologne rurale se trouve dans cette biodiversité heureuse où l'homme a sa place, et ce pour une Sologne où il fait bon vivre, loin des théories scientifiquement non prouvées et par conséquent contestables. Nous proposons de bâtir un projet où les hommes ont leur place dans le respect de la diversité de la nature, car pour créer une harmonie, il est nécessaire que l'homme intervienne pour gérer et guider la nature. Dans cet esprit, le CCAS s'oppose à

ce projet de grand chambardement qui s'appuie sur des théories obsolètes qui ne tiennent pas compte de la biodiversité des étangs qui accueillent notamment les oiseaux. Le réchauffement de l'eau des étangs n'engendre pas une évaporation néfaste car il est démontré scientifiquement qu'il n'y a pas de différence de déperdition entre les milieux aquatiques et terrestres. Acteurs de terrain et gestionnaires de l'espace rural que nous voyons quotidiennement, nous proposons une vision des choses plus équilibrée en identifiant les points qui peuvent poser des problèmes et en vérifiant si la disparition des étangs n'entraîne pas plus d'inconvénients que d'avantages. Le CCAS se propose d'être un interlocuteur des gestionnaires d'étangs pour les accompagner dans l'entretien de leurs espaces. »

F.M.

ENSEMBLE soutenons nos commerçants, artisans et producteurs locaux

CONSUMONS LOCAL



Salbris

Une pomme et du pain pour venir en aide à son prochain

Le 4 mai, les élèves de l'école et du collège Saint Georges, du cours moyen à la troisième, ont remis à Jean Chauvin, président du Secours catholique de Loir-et-Cher et à Christine Allafort, présidente de l'antenne de Salbris, un